

Commission nationale Culture et Handicap

Mission Cité des sciences et de l'industrie – musée du quai Branly

Mars 2003 - mars 2004

Sous-groupe de travail
« Accessibilité des bâtiments existants »

Bilan p. 2

Palais de la Découverte

Actions pour faciliter l'accueil des handicapés p. 3

Tableaux de synthèse :

Présentation générale p. 4

Détails accessibilité p. 5

Perspectives et projets p. 6

| 30 avril 2004

Bilan

Mars 2003 - mars 2004

Problématique : Comment améliorer l'accès des établissements culturels aux personnes handicapées?

L'accessibilité des établissements culturels est le premier enjeu d'une politique d'ouverture au public handicapé. Permettre l'accès dès la porte d'entrée, aller prendre son billet, accéder aux salles et au circuit de visite, utiliser des toilettes adaptées sont des étapes incontournables et indispensables. Rendre accessible un site culturel reste cependant difficile, surtout quand il s'agit de prendre en compte tous les handicaps. Il est nécessaire d'élaborer un plan d'action englobant l'ensemble de la chaîne d'accessibilité : transport, parking, signalétique, entrée dans l'établissement, accès aux services et aux offres culturelles, tout en travaillant sur l'éclairage, le repérage des obstacles, la taille des cartels ou l'utilisation de boucles magnétiques.

Trois objectifs :

Faire un état des lieux de la situation dans des sites culturels différents et représentatifs.

Élaborer des plans d'action pour chaque site.

Mettre en place une structure de soutien, de veille, de suivi, d'échange sur l'accessibilité des sites culturels

Participants :

Établissements :

Basilique de Saint-Denis (coordonnateur), Bibliothèque nationale de France, Cité de la musique, musée du Louvre, Muséum national d'Histoire naturelle, Palais de la découverte, Parc de la Villette, Château de Versailles, EMOC, Centre des monuments nationaux

Réalisations concrètes: Fiches et calendrier

Réalisations	Date
Palais de la découverte, plan d'action à court terme	Novembre 2003
Tableau de synthèse de l'état des lieux	Novembre 2003
Dossier de chaque établissement, avec plan d'action	Remis le 15 janvier 2004 lors du point d'étape

Palais de la découverte

Actions pour faciliter l'accueil des handicapés



Le Palais de la découverte étant en attente depuis quelques années d'un projet de rénovation, tout aménagement pour améliorer l'accessibilité des publics handicapés était repoussé à des futurs incertains; la dynamique de la commission «Culture et Handicap» nous a conduit à rompre avec cet attentisme pour étudier et réaliser plusieurs aménagements importants et psychologiquement ressentis par les personnels, comme un réel changement de mentalité.

C'est ainsi que nous avons réalisé en novembre 2003, les aménagements suivants :



> Pour permettre l'accès aux handicapés moteurs, par nos sous-sols :

- création de deux places de stationnement, réservées [1]
- réaménagement en peinture des autres places de stationnement de façon à en mieux circonscrire l'emprise
- peinture en jaune de la voie d'accès jusqu'à l'ascenseur avec indication de direction et logotypes privilégiant les handicapés [2-3]
- rénovation des peintures murales et création d'un éclairage en appliques, de qualité [4]
- message de «bienvenue au Palais» peint sur le mur principal [4]
- création avec l'EMOC d'une nouvelle signalétique «handicap»
- rénovation des sous-sols aux abords de l'ascenseur, mise en peinture des sas et portes palières [5]

> Pour rendre accessible l'îlot Terre/Vie aux aveugles :

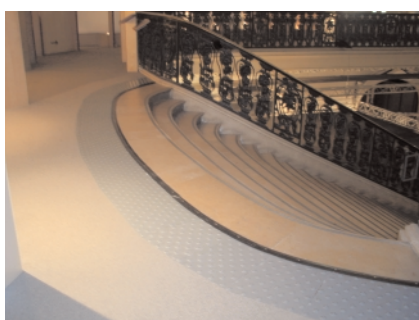
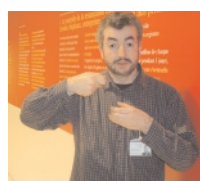
- installation de dalles pododactiles, à proximité des escaliers [6]
- création et installation de 46 cartels métallisés en braille dans l'îlot Terre/Vie [7]

> Pour accueillir des visiteurs sourds :

- engagement d'un médiateur en langue des signes à mi-temps (M. Nassredine Shab) pour préparer des visites et exposés à l'usage des personnes malentendantes [8]

Correspondants Palais pour le handicap :

Odile Beourtare, malentendante,
odile.beourtare@palais-decouverte.fr



Nom site	Type	Tutelle	Bâtiment	Nb visiteurs/an	Nb effectif personnel	Service d'accueil	Service spécifique handicap	Nb visiteurs handicapés/an	Label Tourisme et handicap	Accès quels handicaps	Accès en autonomie
Basilique Saint-Denis	Monument	Ministère de la Culture et de la Communication	Historique	150 000	20	Pas vraiment, équipe d'accueil et surveillance et billetterie	Non, mais personnes référentes dans l'équipe de surveillance	Pas de chiffres	Obtenu Label auditif et mental	Accès handicapé moteur sur une partie partielle du circuit. Accès handicapé visuel avec accompagnant ou visite spécifique tactile. Accès handicapé mental en visite libre (sans support) ou spécifique. Accès handicapé auditif en visite libre (sans support) ou en visite sur réservation en LSF.	Aucun réellement. Soit ils doivent être accompagnés (moteur, visuel), soit ils ont besoin de visites spécifiques, avec guide sur réservation.
BnF	Bibliothèque	Ministère de la Culture et de la Communication nationale	Contemporain	1 million	2800	Oui, depuis le 22 septembre 2003	Oui, mais personnes référentes dans l'équipe de surveillance	Pas de chiffres	Pas demandé, mais envisagé	Accès handicapé moteur sur une partie de la bibliothèque. Handicap visuel, aide à la lecture.	Pas d'autonomie totale dans l'état actuel du bâtiment
Cité de la musique	Salle de concerts, musée, espaces pédagogiques	Ministère de la Culture et de la Communication	Récent 1995	Concerts : 112 000 Musée : 134 000 Centres de docs : 11 000	200	4 pers. à l'accueil rue musicale 25 pers. pour le placement dans les salles	1 pers. pour une partie de son temps au musée 1 pour coordonner les actions, au RP	En groupe : environ 600 en 2002, et 300 en 2001. Individuels : pas de chiffres pour concerts ou musée	Refusé en l'état	Handicapé moteur à 99 %. Handicapés visuels difficulté due à l'éclairage et aux obstacles pour les malvoyants, pas d'aménagements permanents pour les non-voyants. Handicapé auditif, pas d'équipements spécifiques	Autonomie dans le cadre des restrictions ci-contre
Musée du Louvre	Musée - EPA	Ministère de la Culture et de la Communication	Historique, ayant fait l'objet d'une refonte globale entre 1981 et 1997.	5 707 000 en 2002	env. 1800	Direction des publics	Une unité social-handicap de 3 pers. + 1 pers. à la conception d'activités spécifiques	En 2002 accueil de 42 groupes handicap moteur, 106 visites pour personnes en soutien psychologique, 67 ateliers et visites conférences + 19 visites descriptives pour déficients visuels et sourds	Label pour les trois handicaps : moteur, mental et auditif. Objectif : obtenir aussi le label pour le handicap visuel	Tous handicap : moteur pour 99 % des collections ; visuel avec accompagnateur, ou autonome dans l'espace tactile + offre culturelle spécifique ; mental en groupes ; auditif audioguides accessibles aux malentendants + offre culturel en LSF.	Moteur et auditif
Muséum national d'Histoire naturelle	Musée	Ministères de la Recherche, de l'Éducation Nationale, et de l'Environnement	Plusieurs bâtiments : - historiques (monuments historiques classés) - historiques rénovés récemment	Nombre de tickets d'entrée édités en 2002 pour l'ensemble des sites autour du jardin des Plantes : environ 834 500	—	—	Oui, une personne chargée de l'accessibilité au sein du service d'action pédagogique et culturelle	Environ 100 groupes par an en moyenne en visite guidée (sites autour du jardin des Plantes) ; pas de chiffres pour les visiteurs libres (sans conférencier)	Pas de demande faite dans l'immédiat	Accès handicapé moteur : diffère selon les sites visités : en autonomie complète, ou avec accompagnateur, ou pas d'accès sur d'autres sites (dans les sites accessibles : visites libres et visites guidées avec conférenciers sensibilisés). Accès handicapé visuel : visites guidées et ateliers tactiles (pas d'accès tactile en visite libre sans conférencier). Accès handicapé mental : en visite libre et en visite guidée et atelier, offre adaptée). Accès handicapé auditif : en visite libre (sans support spécifique) et en visite guidée en LSF (conférenciers sourds du Muséum).	Si l'on entend la notion d'autonomie comme « pouvant accéder au musée sans conférencier », (sans devoir réserver de visite guidée ou d'atelier) : - moteur pour certains sites - mental
Palais de la Découverte	Musée, lieu de médiation scientifique et Planétarium	Ministères de la Recherche et de l'Éducation Nationale	Monument historique classé	350 000	220	Oui, pour les individus et les groupes + surveillance et billetterie	Oui, 2 pers. en charge + depuis peu 1 médiateur	Pas de chiffres	Pas demandé	Accès handicapé moteur sur la presque totalité du circuit. Accès handicapé visuel avec accompagnant avec cartels braille dans 1 salle - Accès partiel pour handicapé auditif en visite libre grâce à 4 bouclies	Aucun ils sont actuellement accompagnés par des gardiens ou leurs familles. Pas d'espaces de confinement en cas de sinistres
Parc Villette	Parc urbain et bâtiments divers	Ministère de la Culture et de la Communication	récents et anciens réhabilités à partir de 1985	3 300 000 pour les espaces de plein air, 490 000 expos et manifestations culturelles, 175 000 manifestations commerciales	210 CDI	3 permanents 7/7	Non	Pas de chiffres	Pas demandé	Accès handicapé moteur sur une grande partie des circulations du parc et dans la plupart des bâtiments recevant du public.	Uniquement handicapés moteurs (cf. précédent)
Versailles	Monument	Ministère de la Culture et de la Communication	Historique	Parc 7 à 10 millions/an Château : 2,2 millions (hors visites petit parc)	850	Oui, soit environ 450 agents d'accueil et de surveillance (dont environ 80 en poste à la fois), 18 chargés d'accueil aux comptoirs d'information et 10 pers. au service d'action culturelle.	Non, les personnes référentes étant à désigner.	Pas de chiffres	Pas de demande faite dans l'immédiat par l'EPV.	Accès handicapé moteur pour l'ensemble du circuit de visite des grands appartements ces derniers étant de plein pied. En revanche difficultés, pour passer d'un circuit de visite à un autre. Accès handicapé visuel avec accompagnant ou chien d'aveugles Visites spécifiques pour les groupes de personnes handicapées sur réservation avec des conférenciers spécialisés : tactile pour les non-voyants, (malette d'échantillon avec l'autorisation de toucher certains éléments du décor, boiseries, matbres...) en langage des signes ou adapté aux handicaps mentaux.	Aucun. Les agents de surveillance assurent uniquement l'accompagnement vers les espaces muséographiques.

Nom site	Abords accessibles	Parking réservés	Signalétique adaptée	Boucle auditive	Services accessibles	Toilettes handicapées	Offre culturelle spécifique	Documents de visite spécifiques
Basilique Saint-Denis	Non, trottoir à revoir, grille d'accès pas accessible facilement	Aucun	Aucune	Une à la billetterie	Pas de services spécifiques pour tous publics	2 toilettes dites « aux normes » mais à revoir	Audioguide mais non utilisable pour personnes handicapées. Sur réservation et en offre limitée : visite tactile, visite en LSF, handicap mental. Accueil personnalisé des handicapés moteur.	Aucun pour personnes handicapées, mais doc de visite en 8 langues.
BnF	Oui, stations de métro accessibles.	Dans le parking du personnel 2 par étage (6 au total)	Ascenseur	Aucune	Postes de consultation handicapé visuel	Oui, sur chaque lot	Aucune, les personnes handicapées se forment dans le public	Aucun, en projet
Cité de la musique	Oui. Difficulté de circulation sur les pavés du Parc. Voir aussi Parc Villeite	Oui en sous-sol et deux places réservées sur la contre allée	Pas de signalétique spécifique	Non	Tous sauf le centre de documentation du musée (très difficile d'accès)	1 toilette dites « aux normes » mais à revoir	Visite avec conférencier pour les groupes constitués, pour le handicap mental et visuel (pour les jeunes ou les adultes, en séance ponctuelle ou en cycle)	En cours
Musée du Louvre	Accessible sauf par RATP vers Carrousel	Oui, dans parking Carrousel accès vers musée sans problème	À parfaire	Équipement de la banque d'accueil prévu	Services de prise en charge pour le handicap visuel, auditif et mental. Prêt de fauteuils roulants.	Oui dans les zones principales, mais pas à chaque bloc sanitaire	Espace tactile. Ateliers pédagogiques, visites conférences.	Plan spécifique accessibilité moteur
Muséum national d'Histoire naturelle	Jardin des Plantes : oui (+ lignes de bus et RER accessibles)	Emplacement réservé dans le Jardin des Plantes (sur réservation)	Pas de signalétique spécifique	Dans l'auditorium (mais à revoir)	Dans la Grande galerie de l'Évolution : boutique, cafétéria accessibles aux personnes en fauteuil roulant	Oui dans certains sites (notamment la Grande Galerie de l'Évolution)	- Visites et ateliers tactiles - Visites en LSF - Visites et ateliers adaptés pour le public en situation de handicap mental - Visites et ateliers pour les personnes en situation de handicap moteur Les conférenciers qui font ces visites sont tous sensibilisés et formés aux handicaps concernés (ce sont les mêmes conférenciers que pour le « Grand Public »)	Pas de documents de visite (sur place) spécifiques ; mais documents d'information spécifiques concernant l'offre culturelle accessible
Palais de la Découverte	Non, escalier de 17 marches, sans aide à la montée	2 places en sous-sol	Oui, dans les sous-sols, nouveau fléchage	Oui, dans 5 espaces de visite, si on est appareillé	Pas de services particuliers tels que banque, poste ou même boutique	Pas de toilettes aménagées	En préparation, médiation scientifique par un animateur en langue des signes pour les personnes sourdes gestuelles	Uniquement certains aménagements mentionnés sur dépliant
Parc Villeite	Accès depuis les stations de métro, projet de sortie escalator donnant directement sur le parc porte de Pantin	Desserte sur la contre allée longeant la place de la fontaine aux Lions (2pl) + possibilité sur parking extérieur (marquage au sol)	Non	Non	Pas de services spécifiques mais possibilité sur demande d'accéder en véhicule aux différents bâtiments.	Prévues dans les bâtiments conformément aux normes en vigueur depuis 1980 mais absence générale de sanitaires sur le parc	Non	Non
Versailles	Difficile d'accès car cheminement par la cour pavée d'une déclivité importante et sur une distance de 300 mètres environ.	Oui, mais nombre de places de parking insuffisant, et de dimensions non convenables.	Peu de signalétique et en général mal adaptée (peu visible)	Non	Boutiques sauf librairie, audioguides pour les Grands appartements en 8 langues. Petit Train et points de restauration dans le jardin, cafétéria et téléphones inaccessibles.	1 toilette mais difficile d'accès.	Audioguide en 8 langues pour les Grands Appartements. Pour les groupes sur réservation : visite-conférence tactile, visite en LSF, visite adaptée au handicap mental.	Aides à la visite tout public en 6 langues pour les Grands appartements, le Grand Trianon et Petit Trianon. Pour le Jardin en 8 langues. Pas de doc. spécifique pour personnes handicapées.

Nom site	Principales difficultés rencontrées sur l'accessibilité	Existence d'un plan d'action spécifique sur l'accessibilité	Axes à moyen / court terme
<p>Basilique Saint-Denis</p>	<p>Pas d'accès simple pour les personnes handicapées. Pas de rampe d'accès aux normes. Pas de parkings. Insuffisance d'éclairage. Manque des mains courantes. Pas d'autonomie ; Cartels et panneaux non accessibles aux personnes déficientes visuelles. Une partie du circuit non accessible (chevet et crypte). Sanitaires à revoir.</p>	<p>Oui, validé par la direction du Centre des monuments nationaux. Etat des lieux précis réalisés avec plusieurs associations (Cemaforte, Periscope) et architectes spécialisés (N. Salmi) et proposition d'orientations. Déclaré site pilote par le Ministère de la culture sur ces questions d'accessibilité.</p>	<p>Étude préliminaire à commander à l'architecte en chef, en fonction des orientations choisies. Plan de financement à monter avec un programme de réalisations. Le plus urgent : mise en place abords accessibles, rampe d'accès, signalétique spécifique, renforcement éclairage, changement cartels, création de documents et d'outils de médiation spécifiques, aménager sanitaires.</p>
<p>BnF</p>	<p>Accès par ascenseur, mais accès différenciés. Les matériaux, moquettes, bois du parvis, ne sont pas très adaptés. Signalétiques et éléments mobiliers dangereux à l'intérieur du bâtiment. Quelques salles inaccessibles (X et P). Tables de lecture notamment interrupteur et prise électrique trop éloignée de l'assise.</p>	<p>Oui, validé par la direction générale et la présidence en avril 2003. Etat des lieux fait sous la direction de l'AFM et pilotage de la cellule handicap de la bibliothèque</p>	<p>Aide à l'autonomie développée par un service d'accueil sur rendez-vous. Simplification des conditions d'accès, notamment à l'appel des ascenseurs sur le parvis.</p>
<p>Cité de la musique</p>	<p>La signalétique. L'accès libre aux toilettes handicapés. Les obstacles et l'éclairage dans les zones du musée. La lisibilité des cartels.</p>	<p>Recherche de l'obtention du label Tourisme et handicap. A réaliser</p>	<p>Remise aux normes du sanitaire handicapé. Matérialisation des nez de marches de la rue musicale. Lancer l'étude sur la signalétique et réaliser les phases possible avant l'achèvement de la construction de la nouvelle médiathèque</p>
<p>Musée du Louvre</p>	<p>3 grands escaliers monumentaux ne sont pas franchissables. Il paraît très difficile de trouver des solutions autres que le contournement.</p>	<p>Mise en place de «plans d'action» en fonction des projets globaux en cours au Musée sur les différents sites</p>	<p>Réalisation d'une plateforme PMR au 2^e étage Sully pour boucler le circuit sans changer d'étage (sous réserve de faisabilité technique à l'étude). Réalisation d'un ensemble de maquettes tactiles du Musée pour orientation et repérage.</p>
<p>Muséum national d'Histoire naturelle</p>	<p>Difficultés diverses en fonction des sites : Pas d'accès aux personnes en fauteuil pour certains sites Problèmes d'éclairage (public malvoyant) pour certains sites Variabilité aléatoire de la prise en compte des publics handicapés dans les différentes expositions temporaires (selon le type d'exposition et selon les volontés des commissaires d'exposition) Pas d'autonomie d'accès à l'offre pour les personnes déficientes visuelles</p>	<p>Une volonté affirmée d'améliorer les choses dans un court terme, mais pas d'études spécifiques avant le nouveau projet</p>	<p>Suivi et développement de l'offre culturelle accessible (création de nouveaux thèmes de visites ou d'ateliers, mise en place de partenariats [organisation de cycles de visites sur une ou plusieurs années]; élargissement des publics : développement des activités pour le public individuel et familial en situation de handicap, recherche permanente de moyens de communication efficaces, suivi des expositions temporaires pour la mise en place de parcours et d'activités accessibles, mise en ligne d'informations sur l'offre culturelle accessible dans le cadre de la refonte du site Internet, etc.)</p>
<p>Palais de la Découverte</p>	<p>Pas d'accès simple pour les personnes handicapées. Pas de rampe d'accès aux normes. Nécessité de prévenir de sa venue. Depuis 3 jours, 2 places et accès repeint, éclairé et fléché par les sous-sols - mais toujours en prévenant d'avance.</p>	<p>Pas encore</p>	<p>Créer des sanitaires et mieux accueillir ces publics en le faisant savoir aux associations. Rédiger des cahiers des charges pour les maitres d'œuvre des futurs travaux de rénovation</p>
<p>Parc Villette</p>	<p>Accessibilité moteur : difficulté principale liée aux pannes des ascenseurs permettant de franchir le canal. Prise en compte non systématique de l'accessibilité lors des manifestations et expositions (Grande Halle notamment). Pas de repérage pour les non-voyants.</p>	<p>Plan/ guide des axes les plus facilement utilisables aux handimoteurs pour accéder à l'ensemble des équipements du site, signalétique ascenseurs + interventions matérielles ponctuelles progressivement sur le site.</p>	<p>Plan/ guide des axes les plus facilement utilisables aux handimoteurs pour accéder à l'ensemble des équipements du site, signalétique ascenseurs + interventions matérielles ponctuelles progressivement sur le site.</p>
<p>Versailles</p>	<p>Difficultés d'accès pour les personnes handicapées. Places de parking localisées sur la place d'armes difficilement utilisables (dimensions et nombre réduits). Pas d'aménagement des cheminements pour accéder à l'entrée H dédiée aux personnes handicapées (pavés irréguliers, déclivité importante). Accès au musée par un monte-charge non conforme et nécessitant l'accompagnement des personnes handicapées par des agents d'accueil et de surveillance. Sanitaires à revoir (nombre insuffisant).</p>	<p>La direction de l'établissement prévoit d'établir un schéma directeur «accessibilité handicapés» (tous handicaps confondus) à l'horizon 2004/2006. En effet ce terme correspond à la mise en oeuvre du schéma directeur général de rétablissement en phase étude. La prise en compte globale de la problématique du handicap à ce stade facilitera l'intégration architecturale des mesures prescrites dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité, s'agissant d'un ensemble patrimonial classé en totalité monument historique.</p>	<p>(Cf. point «existence d'un plan d'action spécifique sur l'accessibilité») Des réalisations permettant d'améliorer au quotidien les cheminements des personnes handicapées (création d'une rampe handicapée reliant les accès H et A : prévue au 31/12/03). D'autres réalisations sont prévues à l'horizon 2004/2006 concernant l'amélioration des conditions d'accueil des handicapés (cheminements extérieurs, sanitaires publics).</p>